

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 janvier 2015

LA CROISSANCE ET L'ACTIVITÉ - (N° 2498)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Tombé

AMENDEMENT

N ° 3060

présenté par

M. Houillon, M. Poisson, M. Cherpion, Mme Louwagie, M. Jacob et les membres du groupe de
l'Union pour un Mouvement Populaire

ARTICLE 12

Supprimer les alinéas 9 et 10.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à supprimer le corridor tarifaire.